

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la fibre optique est disponible dans votre commune.

Dès à présent, vous avez la possibilité de souscrire un abonnement auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI). À ce jour, 12 FAI sont présents sur le réseau USEDA.

Si vous le souhaitez, vous avez également le choix de faire une demande de pré-raccordement. Ceci consiste à relier votre logement au réseau fibre et y installer une prise terminale optique (prise fibre), sans condition de souscription d'abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet.

Les interventions seront effectuées par INEO, une entreprise mandatée par l'USEDA (propriétaire du réseau).

Tout comme le raccordement réalisé par les opérateurs, le pré-raccordement est pris en charge par l'USEDA et ses membres.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, merci de vous inscrire entre le **12 mai 2021 et le 09 juin 2021** sur le site [www.raiso02.fr](http://www.raiso02.fr) dans la rubrique « pré-raccordement », comme indiqué sur la notice.

Suite à votre inscription vous serez contacté par l'entreprise INEO à partir de **fin juin 2021** afin de fixer un rendez-vous d'intervention. Ensuite, à votre convenance, vous pourrez souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet en fonction de vos besoins.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'USEDA par mail à [contact@useda.fr](mailto:contact@useda.fr) .

D'avance merci pour votre attention,  
Carole RIBEIRO  
Présidente de la Communauté de communes du Pays de la Serre



La Présidente

Carole RIBEIRO

